

- D'AILLEURS, IL EST FORT DIFFICILE D'ENTREPRENDRE UNE ACTION AU NIVEAU ECONOMIQUE: SI NOUS OUTREPASSONS LES SANCTIONS PREVUES PAR LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, OU ALLONS-NOUS NOUS ARRETER?
- ET SI NOUS ADOPTONS DES MESURES UNILATERALES ET QU'ELLES S'AVERENT VAINES, QU'Y AURONS-NOUS GAGNE?
- EN FAIT, LES SANCTIONS INTERNATIONALES SONT A NOS YEUX LES SEULES MESURES VRAIMENT TANGIBLES ET EFFICACES QUE NOUS PUISSIONS PRENDRE A L'ENCONTRE DE REGIMES REPRESSIFS.
- BIEN QUE NOUS RECEVIONS DE NOMBREUSES DEMANDES D'INTERVENTION DANS DES CAS QUI VARIENT EN GRAVITE, EN IMPORTANCE POUR LE CANADA ET POUR L'HUMANITE, IL NOUS FAUT NECESSAIREMENT ENVISAGER LES CONSEQUENCES POSSIBLES DE NOTRE ACTION POUR L'AVENIR AFIN QUE NOUS PUISSIONS CONTINUE A JOUER UN ROLE EFFICACE AU CHAPITRE DES DROITS DE L'HOMME.
- IL NOUS FAUT EGALEMENT SONGER AUX INCIDENCES A LONG TERME DE NOS REVENDICATIONS. SURTOUT LORSQU'ELLES FONT NAITRE DES ESPOIRS QUE NOUS NE POUVONS COMBLER.
- SI, PAR NOS ACTIONS, NOUS SUSCITONS CHEZ CERTAINS DISSIDENTS DE TROP GRANDES ATTENTES, DE SORTE QUE LES PRESSIONS QU'ILS EXERCENT SUR LEUR REGIME DEVIENNENT INTOLERABLES, QUELLES GARANTIES POUVONS-NOUS FOURNIR AU REGARD DE LEUR SECURITE OU DE LA STABILITE DE LEUR SOCIETE EN CAS DE SOULEVEMENTS POPULAIRES COMME CEUX DE HONGRIE EN 1956 ET DE LA TCHECOSLAVAQUIE EN 1968?
- AVANT D'ADOPTER UNE LIGNE DE CONDUITE, IL FAUT AUSSI CONSIDERER D'AUTRES FACTEURS.
- IL SE PEUT AUSSI QUE NOUS AYONS D'AUTRES INTERETS HUMANITAIRES, COMME NOTRE PROGRAMME POUR LES REFUGIES DU CHILI, QUE NOUS AIMERIONS SAUVEGARDER EN MAINTENANT DES RELATIONS AU MOINS CORDIALES AVEC LE PAYS INTERESSE.

CONCLUSION:

- JE VOUS AI FAIT PART FRANCHEMENT DE NOS PROBLEMES EN CE QUI CONCERNE LES DROITS DE L'HOMME ET DES CONSIDERATIONS QUI REGISSENT NOTRE ATTITUDE.
- JE SAIS QUE LA PLUPART D'ENTRE VOUS CONSIDEREZ CE DOMAINE COMME HAUTEMENT PRIORITAIRE. J'ESPERE NEANMOINS QUE NOUS CONVIENDREZ QUE LE CHOIX D'UNE LIGNE DE CONDUITE FACE A CES VIOLATIONS EST DELICAT, ET SUJET A DE NOMBREUSES CONSIDERATIONS.
- LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME EST L'UNE DES PLUS COMPLEXES EN POLITIQUE ETRANGERE PARCE QU'ELLE VA AU COEUR DE NOS TRADITIONS ET QU'ELLE CONSTITUE PAR CONSEQUENT UN DEFI POTENTIEL POUR D'AUTRES SOCIETES DONT LES TRADITIONS PEUVENT DIFFERER FONDAMENTALEMENT DES NOTRES.
- MEME S'IL IMPORTE DE FAIRE PREUVE DE TOUTE LA MESURE POSSIBLE, LE CANADA CONTINUERA A APPUYER LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME AU NIVEAU INTERNATIONAL, DANS L'ESPOIR LEGITIME QUE NOUS POURRONS EVENTUELLEMENT AMELIORER LES CONDITIONS QUI SONT FAITES A L'HOMME.